

**2018-2019**

## **I - LE MASTER Spécialité : TERRITOIRES, ESPACES, SOCIÉTÉS**

Présentation et objectifs de la spécialité, conseil pédagogique 3

Équipe pédagogique 4

Conditions d'admission, d'obtention des crédits et du master 8

Obligations de scolarité : parcours 11

Enseignements : 13

- Séminaire pluridisciplinaire de tronc commun
- Séminaires de méthode ou d'initiation à un domaine
- Séminaires de recherche

Contrat doctoral, aides au terrain 21

## **II - LE DOCTORAT TERRITOIRES, SOCIÉTÉS, DÉVELOPPEMENT 26**

Présentation et objectifs de la formation

Conditions d'admission

Co-tutelle de thèse

Liste des enseignants et chercheurs habilités à diriger des thèses

Liste des équipes d'accueil de l'EHESS

Aides aux doctorants

## **III - INFORMATIONS DIVERSES 32**

# I - LE MASTER **Spécialité : TERRITOIRES, ESPACES, SOCIETES**

## **R**esponsable de la Spécialité T.E.S

**Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER** (historienne-géographe) - [ozoufmv@ehess.fr](mailto:ozoufmv@ehess.fr)

E.H.E.S.S. - Equipe EHGO – UMR Géographie-cités

54, boulevard Raspail, bureau B 4-16, 75006 Paris

☎ 01.49.54.24.65

## **S**ecrétariat

**Pascale ALZIAL** - [tes-tema@ehess.fr](mailto:tes-tema@ehess.fr)

E.H.E.S.S. - 54, boulevard Raspail, bureau 8-04, 75006 Paris

Réception des étudiants : lundi et mardi après-midi (14h30-17h) ;

jeudi et vendredi matin (9h30 à 12h) et sur rendez-vous.

☎ 01.49.54.25.20

## **O**rientation et coordination pédagogique

- **Nicolas VERDIER** - [tes-orientation@ehess.fr](mailto:tes-orientation@ehess.fr)

les jeudi et vendredi, sur rendez-vous.

- **Isabelle BACKOUCHE** - [tes-orientation@ehess.fr](mailto:tes-orientation@ehess.fr)

sur rendez-vous ☎ 01.49.54.25.68

- **Sandrine ROBERT** - [tes-orientation@ehess.fr](mailto:tes-orientation@ehess.fr)

sur rendez-vous ☎ 01.49.54.23.51

## **C**onseil pédagogique

Isabelle Backouche

Claudia Damasceno

Beatriz Fernandez

Nancy L. Green

Jean-Pierre Hassoun

Christian Lamouroux

Alain Musset

Marie-Vic Ozouf-Marignier (responsable)

Sandrine Robert

Caroline de Saint-Pierre

Annick Tanter-Toubon

Yannis Tsiomis

Caroline Varlet

Nicolas Verdier

## Présentation et objectifs de la formation

Le territoire et la ville offrent à l'attention des chercheurs des questions vives, renouvelées par l'actualité. Le développement de nouvelles politiques publiques de la ville et des espaces ruraux dans le cadre de l'aménagement du territoire, l'acuité des questions de gestion de la ville et de l'environnement, les recompositions administratives et territoriales engendrées par l'intégration européenne mettent à l'épreuve les acquis de recherche des sciences sociales et leur offrent la matière d'interrogations renouvelées.

La spécialité *Territoires, Espaces, Sociétés* s'appuie sur un acquis intellectuel fondé sur le croisement de l'espace et du temps. Bien illustré à l'EHESS par l'histoire de l'espace et la géographie, ce courant de recherche prend acte de la sensibilité nouvelle des sciences sociales pour l'espace, considéré comme une dimension majeure des objets de recherche : appartenances et identités, production et marchés, migrations et réseaux sociaux, normes et institutions, aménagements et actions sur les territoires, tous ces phénomènes comportent une dimension spatiale que l'on place ici au centre de l'analyse. Dans cette perspective, l'espace n'est pas évoqué de façon purement métaphorique, mais comme le cadre et le résultat de l'action. Il est étudié comme le produit complexe de pouvoirs et de pratiques, d'aménagements et de représentations, et l'on s'attache à analyser les multiples formes d'articulation entre logiques sociales, matérialité de l'espace et savoirs. Ces derniers étant des composants essentiels des processus sociaux, il en résulte la conviction qu'est nécessaire une réflexivité du chercheur prenant en compte l'histoire des disciplines qui se sont données l'espace et le territoire comme objet, et leurs diverses formes de rapport à l'action. La spécialité comporte à cet effet une composante importante d'enseignements portant sur l'historiographie et sur l'épistémologie des sciences sociales.

La spécialité est donc thématique et repose sur une approche pluri-disciplinaire, sur l'ouverture au comparatisme et sur la variation des échelles d'analyse. L'espace est en effet un objet partagé par les différentes sciences sociales, au sein desquelles il a souvent donné lieu à la constitution de branches disciplinaires. La ville, par exemple, a été déclinée en histoire, géographie, sociologie et anthropologie "urbaines", sans oublier la contribution de l'urbanisme et de l'architecture. Par-delà la fécondité que ces différents champs ont pu avoir pour leur discipline respective, il paraît aujourd'hui fructueux d'apporter à cet éclatement ou à cet enfermement de l'objet dans des spécialités le contrepoint d'une lecture croisée qui fasse appel aux questions et aux outils des différentes disciplines concernées. Ouverte aux étudiants issus de diverses disciplines, la spécialité offre donc une formation résolument interdisciplinaire. Elle réunit une équipe d'historiens, de géographes, de sociologues, d'anthropologues et d'architectes. Grâce à la présence de spécialistes de plusieurs aires culturelles (Europe, Asie méridionale et orientale, monde russe, Amérique du Nord, Amérique latine, Maghreb), la spécialité invite à confronter des travaux inscrits dans des temps et des espaces variés et ouvre la voie à des parcours attentifs aux spécificités des configurations spatiales et sociales observables dans diverses régions du monde. Elle offre, enfin, une réflexion sur l'ensemble des niveaux d'organisation spatiale : échelles urbaines variées, du quartier à la métropole, identités rurales, maillages administratifs, formes étatiques, structures transnationales et empires. On souhaite ainsi montrer l'intérêt méthodologique d'analyses fondées sur le jeu de ces échelles.

A l'issue du master TES, les étudiants peuvent poursuivre leurs études dans le cadre de la formation doctorale en sciences sociales *Territoires, sociétés, développement* (TSD) de l'EHESS.

## Equipe pédagogique

Tous les membres de l'équipe enseignante sont habilités à remplir la fonction de tuteur. Ceux signalés par un astérisque (\*) ne peuvent pas être tuteur en M2.

Sur avis du conseil pédagogique, et pour répondre à des thématiques spécifiques, des enseignants extérieurs à cette équipe peuvent également être sollicités comme tuteurs.

**Michel AGIER - [agier@ehess.fr](mailto:agier@ehess.fr)**

DE-EHESS/DR-IRD, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (IIAC)-  
Laboratoire d'anthropologie urbaine (LAU), 27 rue Paul Bert 94204 Ivry-sur-Seine CEDEX  
Anthropologie - Anthropologie des déplacements et nouvelles logiques urbaines

**Anath ARIEL DE VIDAS - [anathariel@yahoo.com](mailto:anathariel@yahoo.com)**

CR-CNRS, Centre de recherches sur les mondes américains (CERMA-MASCIPO),  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Anthropologie. Constructions d'identités ethniques chez les groupes amérindiens d'Amérique latine

**Isabelle BACKOUCHE - [isabelle.backouche@ehess.fr](mailto:isabelle.backouche@ehess.fr)**

DE- EHESS, Centre de recherches historiques (CRH),  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire - Histoire urbaine (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.) – Paris – Les territoires d'une capitale (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

**Thierry BONNOT - [bonnot@ehess.fr](mailto:bonnot@ehess.fr)**

CR-CNRS, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS),  
105 bd Raspail 75006 Paris  
Anthropologie - Objets, territoires et patrimoine

**Véronique BOYER - [veronique.boyer@ehess.fr](mailto:veronique.boyer@ehess.fr)**

DR-CNRS, Centre de recherches sur les mondes américains (CERMA-MASCIPO),  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Anthropologie – Anthropologie des sociétés rurales au Brésil

**Falk BRETSCHNEIDER - [falk.bretschneider@ehess.fr](mailto:falk.bretschneider@ehess.fr)**

MC-EHESS, Centre Georg Simmel - Recherches franco-allemandes en sciences sociales,  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire – Pratiques pénales et espaces de la justice (mondes germaniques, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)

**Juliette CADIOT – [juliette.cadiot@gmail.com](mailto:juliette.cadiot@gmail.com)**

MC-EHESS,-Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (CERCEC)  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire de la justice et de la répression pénale en URSS

**Daniel CEFAÏ - [danielcefai@hotmail.com](mailto:danielcefai@hotmail.com)**

DE-EHESS, Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS),  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Sociologie des mobilisations collectives et des problèmes publics

**Laura CENTEMERI – [laura.centemeri@ehess.fr](mailto:laura.centemeri@ehess.fr)**

CR-CNRS, Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS),  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Sociologie de la valuation et conflits environnementaux

**Nathalie CLAYER - [clayer@ehess.fr](mailto:clayer@ehess.fr)**

DE-EHESS, Centre d'études turques ottomanes, balkaniques et centre-asiatiques (CETOBAC)  
54 bd Raspail 75006 Paris

Histoire – Histoire sociale et politique du rapport nation/confession dans l'Europe du Sud-Est à la sortie des Empires

**Claudia DAMASCENO - [claudia.damasceno@wanadoo.fr](mailto:claudia.damasceno@wanadoo.fr)**

DE-EHESS, Mondes américains : sociétés, circulation, pouvoirs, XVe - XXIe siècles (MASCIPPO)  
54 bd Raspail 75006 Paris

Espaces et sociétés au Brésil : villes, foncier, territoires, paysages. Approches régionales et comparatives, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle

**Alain DELISSEN - [delissen@ehess.fr](mailto:delissen@ehess.fr)**

DE-EHESS, Centre de recherches sur la Corée (CRC), 22 av. du Président Wilson 75116 Paris  
Histoire - Etudes coréennes - Histoire urbaine

**Christophe DUHAMELLE - [christophe.duhamellem@ehess.fr](mailto:christophe.duhamellem@ehess.fr)**

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire - Souverainetés et appartenances dans l'Allemagne moderne

**Marc ELIE - [marc.elie@cercec.cnrs.fr](mailto:marc.elie@cercec.cnrs.fr)**

CR-CNRS-Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (CERCEC)  
4 rue de l'Amiral Mouchez 75014 Paris  
Histoire environnementale de l'Union soviétique

**Beatriz FERNANDEZ – [beatriz.fernandez@ehess.fr](mailto:beatriz.fernandez@ehess.fr)**

MC-EHESS, Equipe CRIA – UMR Géographie-cités, 54 bd Raspail 75006 Paris  
Urbanisme et architecture. Décroissance urbaine et métropolisation

**Afrânio GARCIA - [afranio-raul.garcia@ehess.fr](mailto:afranio-raul.garcia@ehess.fr)**

MC-HDR EHESS, Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP),  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie - Anthropologie politique du Brésil

**Valérie GELEZEAU - [gelezeau@ehess.fr](mailto:gelezeau@ehess.fr)**

DE-HDR EHESS, Centre de recherches sur la Corée (CRC), 22 av. du Président Wilson 75116 Paris  
Géographie - Etudes coréennes - Géographie culturelle, urbaine et régionale Géopolitique

**Nancy L. GREEN - [nlg@ehess.fr](mailto:nlg@ehess.fr)**

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire - Histoire sociale comparée : migrations, travail, sociétés. France, Etats-Unis

**Klaus HAMBERGER - [Klaus.Hamberger@ehess.fr](mailto:Klaus.Hamberger@ehess.fr)**

MC-EHESS, Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS), 52 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris  
Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie - Anthropologie de l'espace social

**Jean-Pierre HASSOUN - [jean-pierre.hassoun@ehess.fr](mailto:jean-pierre.hassoun@ehess.fr)**

DR-CNRS, Institut interdisciplinaire d'anthropologie du contemporain (CETSAH/IIAC- CNRS/EHESS),  
22 rue d'Athènes 75009 Paris  
Sociologie économique - Anthropologie de l'alimentation - Anthropologie des migrations

**Bernard HUBERT - [Hubert@avignon.inra.fr](mailto:Hubert@avignon.inra.fr)**

DEC-EHESS, DR- émérite INRA, Commission pour la Recherche Agronomique Internationale (CRAI),  
42 rue Scheffer 75016 Paris  
Ecologie - Développement durable et recherche scientifique

**Etienne HUBERT - [hubert@ehess.fr](mailto:hubert@ehess.fr)**

DE-EHESS, Groupe d'archéologie médiévale - Centre de recherches historiques (CRH),  
54 bd Raspail 75006 Paris - Histoire - Territoires, espaces et sociétés dans l'Occident médiéval

**Alice INGOLD - [ingold@ehess.fr](mailto:ingold@ehess.fr)**

MC-EHESS, Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TERRES), (CRH), 54 bd Raspail 75006 Paris  
Géographie. Histoire - Histoire sociale et politique de l'environnement. Politiques publiques de l'eau. Nature, propriété et droits - Villes, territoires, Nation (Italie, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

**Christian LAMOUROUX - [lamourou@ehess.fr](mailto:lamourou@ehess.fr)**

DE-EHESS, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC), 54 bd Raspail 75006  
Histoire - Histoire institutionnelle, économique et sociale de la Chine médiévale.  
La formation de l'Etat bureaucratique

**Sylvain LAURENS - [laurens@ehess.fr](mailto:laurens@ehess.fr)**

MC-EHESS, Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne (CRIA), 96 bd Raspail 75006  
Sociologie. Sociologie des élites européennes. Entre intérêts privés et définitions concurrentes de l'intérêt public

**Geneviève MASSARD-GUILBAUD - [massard@ehess.fr](mailto:massard@ehess.fr)**

DE-EHESS, Centre Maurice Halbwachs (CMH), 48 bd Jourdan 75014 Paris  
Histoire - Histoire environnementale, économique et sociale

**Natalia MUCHNIK - [natalia.muchnik@ehess.fr](mailto:natalia.muchnik@ehess.fr)**

MC-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire - Histoire et civilisations de l'Europe  
Les diasporas à l'époque moderne, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s

**Alain MUSSET - [musset@ehess.fr](mailto:musset@ehess.fr)**

DE-EHESS, Equipe EHGO – UMR Géographie-cités, 105 bd Raspail 75006  
Géographie - Histoire - Géographie urbaine, géographie historique  
Environnement et aménagement du territoire - Amérique latine

**Gérard NOIRIEL - [noiriel@elias.ens.fr](mailto:noiriel@elias.ens.fr)**

DE-EHESS, 105 bd Raspail 75006 Paris  
Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS),  
96 bd Raspail 75006 Paris  
Socio-histoire - Histoire de l'immigration et de la nationalité

**Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER - [ozoufmv@ehess.fr](mailto:ozoufmv@ehess.fr)**

DE-EHESS, Equipe EHGO – UMR Géographie-cités, 54 bd Raspail 75006 Paris  
Géographie - Histoire - Histoire et géographie du territoire (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), France et Europe -  
Histoire de la géographie - Aménagement du territoire

**Xavier PAULES - [xpaules@ehess.fr](mailto:xpaules@ehess.fr)**

MC-EHESS, Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC),  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire économique et sociale - Histoire urbaine (Chine)

**Sandrine ROBERT - [sandrine.robert@ehess.fr](mailto:sandrine.robert@ehess.fr)**

MC-EHESS, Géographie-cités, 54 bd Raspail 75006 Paris  
Archéologie - Géographie - Fabrique, transmission et résilience des formes du paysage :  
archéogéographie

**Caroline DE SAINT-PIERRE - [c.desaintpierre@orange.fr](mailto:c.desaintpierre@orange.fr)**

MA-ENSA Paris-Malaquais, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux – Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS), 54 bd Raspail 75006 Paris  
Anthropologie sociale - Ethnologie des espaces urbains

**Patricia SAMPAIO SILVA - [sampaio@ehess.fr](mailto:sampaio@ehess.fr)**

MC-EHESS, Centre de recherches sur le Brésil contemporain (CRBC),  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire - Histoire du Brésil, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.  
Les questions d'espaces et de pratiques urbaines selon une démarche anthropologique

**Emmanuel SZUREK – [emmanuel.szurek@gmail.com](mailto:emmanuel.szurek@gmail.com)**

MC-EHESS, Centre d'Études Turques, Ottomanes, Balkaniques et Centrasiatiques (CETOBaC)  
54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire sociale de l'orientalisme et des études turques. Circulations culturelles franco-turque

**Annick TANTER-TOUBON - [tanter@ehess.fr](mailto:tanter@ehess.fr)**

IGR-EHESS, Géographie-cités et Centre de recherches historiques (CRH),  
105 bd Raspail 75006 Paris  
Géographie urbaine, territoriale et politique de l'Italie contemporaine  
Historiographie récente de la banlieue parisienne

**Christian TOPALOV - [topalov@ehess.fr](mailto:topalov@ehess.fr)**

DE/EHESS-DR-émérite CNRS, Centre Maurice Halbwachs-Equipe ETT, ENS,  
48 bd Jourdan 75014 Paris  
Sociologie - La ville : sciences, pouvoirs, sociétés. Réforme urbaine XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.  
Histoire sociale des sciences sociales. Les mots de la ville

**Yannis TSIOMIS - [ytsiomis@ehess.fr](mailto:ytsiomis@ehess.fr)**

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire - Architecture - Etudes sur les villes de fondation en Europe XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.  
Etudes sur la société grecque moderne et contemporaine

**Caroline VARLET-MAUREL \* - [varlet.c@wanadoo.fr](mailto:varlet.c@wanadoo.fr)**

Chargée de cours à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette,  
27 rue Lucien Fromage - B.P. 04 - 76161 Darnétal Cedex  
Histoire - Architecture - Histoire de l'habitat urbain en France (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.) Édilité et modernité -  
Identités féminines et univers domestique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)

**Nicolas VERDIER - [nicolas.verdier@parisgeo.cnrs.fr](mailto:nicolas.verdier@parisgeo.cnrs.fr)**

DR-CNRS, DE-EHESS - Equipe EHGO – UMR Géographie-cités, 105 bd Raspail 75006 Paris  
Géographie - Histoire - Géographie historique et histoire des savoirs sur les territoires  
(XVIII<sup>e</sup>-mi-XX<sup>e</sup> s.)

**Claire ZALC – [claire.zalc@ens.fr](mailto:claire.zalc@ens.fr)**

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire, Histoire des migrations

**Jean-Paul ZUÑIGA - [zuniga@ehess.fr](mailto:zuniga@ehess.fr)**

DE-EHESS, Centre de recherches historiques (CRH), 54 bd Raspail 75006 Paris  
Histoire – Histoire urbaine. Espace et identifications sociales en milieu colonial.

# Conditions d'admission

## Pré-requis :

L'accès en M1 sera ouvert aux étudiants titulaires d'une licence française (= 180 crédits après le baccalauréat) ou d'un titre équivalent sanctionnant une scolarité de trois années d'études supérieures dans une discipline des sciences sociales (histoire, géographie, sociologie, anthropologie, etc.), en architecture ou urbanisme.

L'inscription en M2 pourra être sollicitée par les candidats justifiant du premier niveau de master, ou d'un titre sanctionnant une scolarité de quatre années d'études supérieures. Les titulaires du Diplôme de l'EHESS pourront également demander à être inscrits en M2.

Les étudiants qui souhaitent préparer le diplôme de master à l'EHESS s'inscrivent dans un établissement dont la règle est que tout étudiant accomplisse sa scolarité sous l'autorité d'un tuteur. Ce tuteur peut être contacté directement par le candidat (voir liste de l'équipe enseignante), celui-ci peut aussi être conseillé dans son choix par un enseignant chargé de l'orientation.

## Pièces à fournir pour les inscriptions en M1 et en M2 :

L'étudiant communiquera au tuteur les documents suivants :

- un curriculum vitae
- un projet de cursus et de recherche (il peut être succinct pour l'admission en M1 mais doit être plus développé pour l'admission en M2 – une dizaine de pages et bibliographie)
- un dossier d'inscription pédagogique dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées (titres universitaires, etc.) à télécharger sur le site de l'EHESS : <http://www.ehess.fr/fr/> du **14 mai 2018**.

Un dossier administratif vous sera ensuite automatiquement envoyé, à votre adresse mail personnelle, par le Service de la scolarité. Les droits d'inscription sont annuels (243 €) ;

Attention : Mise en place d'un nouveau dispositif qui va concerner les étudiants lors de la rentrée 2018/2019. En application de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE), du 8 mars 2018, l'inscription à l'université requiert l'**acquiescement au préalable** de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) auprès du CROUS. La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé. De plus, le montant de la cotisation du régime de sécurité sociale applicable aux étudiants disparaît.

Le passage en M2 d'étudiants ayant validé le master 1 à l'EHESS s'effectuera selon une procédure administrative allégée : les étudiants recevront automatiquement par mail, un dossier administratif, envoyé par le Service de la scolarité.

Le dossier d'inscription pédagogique complet, signé par le tuteur, sera ensuite déposé au secrétariat (bureau 8-04) par l'étudiant. Après acceptation du tutorat par un enseignant de la formation, les étudiants sont admis par le conseil pédagogique au vu de leur formation universitaire antérieure et d'un projet de recherche. Les étudiants ayant déposé leur candidature avant le **28 juin 2018** seront avisés de la suite donnée à leur dossier dans la première quinzaine du mois de juillet. Ceux qui la soumettront entre le **29 juin et le 26 septembre 2018** le seront dans la première quinzaine d'octobre.



## Conditions d'obtention des crédits et du master

Le master comprend un cursus de M1 et un cursus de M2. Il s'obtient par la validation de 60 crédits ECTS (M1) et 60 crédits ECTS (M2), soit un total de 120 crédits pour les deux années, dont 24 au titre du mémoire de recherche \*.

Chaque étudiant reçoit un imprimé **Parcours pédagogique** récapitulant l'ensemble des séminaires choisis sous la responsabilité de son tuteur et sera remis en janvier au secrétariat (bureau 804).

En règle générale, la participation à un séminaire permet de valider :

– 6 ECTS = 24 h pour un séminaire de 2 h hebdomadaire semestriel ou bimensuel annuel

– 12 ECTS = 48 h pour un séminaire de 2 h hebdomadaire annuel

(un séminaire de 2 h, mensuel et annuel, 12 h = 3 ECTS n'est pas validé mais peut être suivi en auditeur libre)

L'évaluation du travail de l'étudiant, donnant lieu à une note/20, repose sur la base de travaux écrits ou oraux (fiche de lecture, exposé dans le cadre d'un séminaire, etc). **Il appartient à l'étudiant de prendre lui-même contact avec le responsable de chacun des enseignements suivis afin de convenir du travail à réaliser pour la validation. Il est impératif de respecter le délai fixé par l'enseignant, la validation en dépend. Au-delà du 20 juin 2019, aucune validation ne pourra être acceptée.**

L'attribution des crédits implique l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10.

L'inscription aux séminaires : tout étudiant souhaitant s'inscrire dans un séminaire contacte directement l'enseignant ou se présente le jour de la 1<sup>ère</sup> séance.

L'EHESS offre des cours de français langue étrangère (FLE). Ces cours s'adressent aux étudiants non francophones de l'établissement ayant un niveau minimal de français et souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans la pratique académique de la langue – écrite et orale – dans les différentes sciences sociales.

Le travail s'effectue sur la base de supports oraux et écrits issus des sciences sociales ; il s'appuie également, et autant que possible, sur les productions personnelles des étudiants, en lien avec des activités proposées en classe ou avec les travaux dans lesquels les étudiants sont engagés par ailleurs (séminaires, colloques etc.).

Plusieurs types d'enseignements sont proposés, selon le niveau d'étude, le niveau linguistique et les besoins des étudiants.

La validation n'est possible qu'au 1<sup>er</sup> semestre (accord requis du tuteur).

Pour plus de renseignements, consulter [bdl.hypotheses.org](http://bdl.hypotheses.org)

L'inscription aux cours de FLE sera précisée par le tuteur dans le dossier d'inscription pédagogique de l'étudiant et sur le Parcours pédagogique de l'étudiant.

L'EHESS propose également une formation spécifique d'anglais des sciences humaines et sociales.

Les participants travailleront, en fonction de leur niveau et de leur parcours (M1 et M2, doctorants et post-doctorants), sur des documents provenant de leur propre domaine et de leurs recherches (propositions de communication, articles, résumés de leurs travaux, abstracts, etc.) ainsi que sur des sources variées et pluridisciplinaires (notamment des extraits d'ouvrages ou d'articles de sciences sociales, et des enregistrements de séminaires ou colloques en anglais).

Le descriptif des enseignements et des niveaux proposés est disponible sur le site du Bureau

des langues [bdl.hypotheses.org](http://bdl.hypotheses.org) ainsi que sur le site de l'EHESS, dans l'onglet enseignement. Ces cours sont validables avec l'accord du tuteur.

Les étudiants peuvent valider un stage (6 ECTS) en remplacement d'un séminaire, sous réserve d'approbation du conseil pédagogique. Ce stage doit s'inscrire dans un domaine directement relié aux thématiques du master. Un rapport de stage sera demandé pour la validation.

L'évaluation de fin de première année (Master 1) prend en compte l'**assiduité** et les **travaux** réalisés dans le cadre des séminaires suivis, ainsi qu'un **mémoire de recherche de 40 pages** (équivalent à 12 crédits) rédigé sous la direction du tuteur. La qualité de ce mémoire conditionne le passage en deuxième année. L'ensemble de ces travaux et l'avis du tuteur sont pris en compte par le conseil pédagogique de la spécialité, qui décide de l'attribution des crédits correspondant aux activités accomplies.

Un relevé de notes est remis à l'étudiant. Une attestation de réussite du M1 peut être demandée au service de la scolarité.

Toute inscription en deuxième année (Master 2) – nouveaux étudiants M2 et étudiants ayant déjà fait le M1 à l'EHESS – est soumise à l'évaluation du conseil pédagogique sur la recommandation d'un tuteur et sur la base d'un projet de recherche accepté par celui-ci. Cette règle vaut pour tous les candidats, qu'ils aient ou non été inscrits en première année de master à l'EHESS.

Toutefois, les étudiants effectuant de manière consécutive leur M1 et M2 à l'EHESS pourront être dispensés de la remise d'un projet de recherche par leur tuteur si celui-ci le juge inutile au vu de leur parcours de recherche en M1.

L'évaluation de fin de seconde année (Master 2) repose en premier lieu sur un **mémoire de recherche** substantiel (80 pages environ), travaux sur lesquels une soutenance est organisée en présence du tuteur et d'un rapporteur. Elle porte également sur l'**assiduité** et les **travaux** réalisés dans le cadre des séminaires suivis. Un relevé de note est établi : la moyenne est calculée avec le mémoire, coefficient 4 et les séminaires, coefficient 1 chacun. Au vu de ces éléments, le conseil pédagogique décide de l'attribution du master et de la mention obtenue, ainsi que du classement des étudiants postulant au contrat doctoral.

Un relevé de notes est remis à l'étudiant. Une attestation de réussite du M2 peut être demandée au service de la scolarité. Le diplôme de master sera disponible au service de la scolarité (ou envoyé par courrier) en février de l'année suivante.

\* cette validation d'un niveau de master (M1 ou M2) n'est possible qu'après la validation de 60 crédits. Sauf avis contraire, dûment motivé, des instances compétentes au sein de la formation, tout(e) étudiant(e) pourra donc se réinscrire à l'Ecole pour y préparer les modules manquants, sans avoir à effectuer de requête préalable particulière. Il en est ainsi pour les étudiants qui souhaitent étaler leur scolarité pour des raisons professionnelles – mais la durée normale de chaque niveau est d'un an.

#### **Recours en cas de contestation du procès-verbal des résultats :**

*Vous pouvez former un recours administratif, gracieux auprès du président de l'EHESS, ou hiérarchique devant le Ministre de l'enseignement supérieur. Ce recours doit être présenté dans un délai de deux mois après la notification du procès-verbal des résultats, si vous envisagez de former ultérieurement un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours administratif.*

# Obligations de scolarité – Parcours

## Le tuteur

L'étudiant, pour pouvoir formuler sa demande d'admission en M1 comme en M2, doit avoir l'accord d'un tuteur. Le rôle de celui-ci est d'aider l'étudiant à définir son projet de recherche et à le mettre en œuvre jusqu'à la rédaction du mémoire. Il l'aide aussi à choisir les séminaires qui correspondent à ses besoins : semestre après semestre, le programme de séminaires de l'étudiant doit recueillir l'aval du tuteur.

L'accord avec un tuteur vaut pour une année. Au terme de l'année de M1, l'étudiant peut passer un nouvel accord avec un autre tuteur pour l'année de M2, sous réserve d'approbation par le conseil pédagogique.

*La Charte du tutorat* : afin de clarifier les responsabilités du tuteur vis-à-vis des étudiants et des étudiants vis-à-vis du tuteur, cette charte du tutorat, à faire signer par l'enseignant et l'étudiant, doit être renvoyée au secrétariat de la formation en même temps que le formulaire *Parcours pédagogique*.

## Les mémoires de recherche

En M1 déjà, en M2 surtout, la préparation d'un mémoire de recherche est au centre du travail de l'étudiant. Le mémoire de M1 est plus court (environ 40 pages - 12 ECTS), celui de M2 plus substantiel (de 80 à 100 pages - 24 ECTS). Un exemplaire des mémoires de M1 et M2 sont déposés au secrétariat. Ils seront rendus aux étudiants avec les relevés de notes après les délibérations des jurys d'examen.

Dans les deux cas, l'étudiant expose les questions auxquelles il veut répondre et les résultats de recherche auxquels il est parvenu. Le mémoire de M1 peut se conclure par l'exposé du projet de recherche de M2, mais ce dernier peut aussi en être indépendant si l'étudiant choisit de réorienter son sujet. L'année de M2 ayant pour principal objectif de définir le sujet de la thèse de doctorat et d'en tester les méthodes et la faisabilité, il est souhaitable que le mémoire de M2 comprenne un projet de thèse. Néanmoins, une réorientation du sujet de recherche est toujours possible au terme du master. L'enseignement dispensé à l'EHESS étant une formation à la recherche par la recherche, la répartition en semestres du programme de séminaires sera aménagée, autant que nécessaire, en fonction des besoins du travail d'archives ou de terrain.

## Calendrier prévisionnel 2018-2019

**mardi 9 octobre 2018** : Journée d'accueil de tous les étudiants de l'EHESS –  
(à partir de 9h30 - amphithéâtre, 105 bd Raspail 75006 Paris)

**8-12 octobre 2018** : séminaires de rentrée pour tous les étudiants de l'EHESS – (amphithéâtre, 105 bd Raspail 75006 Paris)

**Jedi 18 octobre 2018** : Réunion obligatoire de rentrée des étudiants de la formation –  
(14h-17h, salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris)

Début novembre : commencement des cours du 1<sup>er</sup> semestre en M1 et M2

Courant février : fin des cours du 1<sup>er</sup> semestre en M1 et M2

Fin février-début mars : commencement des cours du 2<sup>e</sup> semestre en M1 et M2

Courant juin : fin des cours du 2<sup>e</sup> semestre en M1 et M2

Validation des enseignements en deux sessions (mars et juin)

**MASTER en Sciences Sociales – Spécialité Territoires, Espaces, Sociétés**  
Obligations de scolarité

<b>M1 - Semestre 1 Initiation</b>	Séminaire pluridisciplinaire de tronc commun obligatoire	Séminaire de méthode obligatoire	Séminaire libre (méthode ou recherche)	Séminaire libre d'ouverture ou de méthode	Séminaire de recherche
	<i>Territoire et ville dans les sciences sociales</i>	<i>Construire une recherche en TES</i>	<i>Cartographie - Initiation à un domaine de recherche - Enquêtes et statistiques</i>		
	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h
	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS
<b>M1 - Semestre 2 Diversification</b>	Séminaire de méthode obligatoire	Séminaire libre (méthode ou recherche)	Séminaire, de recherche ou stage TEMA	Rédaction d'un mémoire  Coef. 2	
	<i>Construire une recherche en TES</i>	<i>Cartographie - Initiation à un domaine de recherche - Enquêtes et statistiques - langues</i>			
	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h		
	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS		
<b>M2 – Semestre 3 Approfondissement</b>	Séminaire pluridisciplinaire de tronc commun obligatoire	Séminaire de méthode obligatoire	Séminaire libre (méthode ou recherche)	Séminaire libre d'ouverture ou de méthode	Séminaire de recherche ou stage TEMA
	<i>Territoire et ville dans les sciences sociales</i>	<i>Construire une recherche en TES</i>	<i>Cartographie - Initiation à un domaine de recherche Enquêtes et statistiques - langues</i>		
	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h	Coef. 1 24 h
	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS	6 ECTS
<b>M2 – Semestre 4 Application</b>	Séminaire de recherche (du tuteur ou conseillé par le tuteur)	Rédaction du mémoire (avec Aide à la rédaction : « Construire une recherche en TES »)			
	Coef. 1 24 h	Coef. 4			
	6 ECTS	24 ECTS			

**Evaluation : travaux écrits ou exposés de validation de chaque séminaire**

# Les Enseignements

Le programme des enseignements et séminaires de l'EHESS est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ehess.fr/fr/enseignement>

## I - PREMIÈRE ANNÉE (M1)

### 1. SÉMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE DE TRONC COMMUN (obligatoire)

#### ▪ **Territoire et ville dans les sciences sociales**

**C. VARLET-MAUREL et les enseignants de T.E.S.**

*Séminaire hebdomadaire 1<sup>er</sup> semestre, lundi, 9h-11h*

L'objectif est d'étudier un certain nombre de travaux portant sur l'espace dans les différentes disciplines de sciences sociales. L'accent est mis sur l'anthropologie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'architecture et l'urbanisme ; les textes retenus couvrant une large gamme de langues et d'époques (fin XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. pour l'essentiel). Il s'agit de travaux fondamentaux (textes classiques ou plus contemporains, parfois textes présentant le caractère de sources) analysés sur deux séances dans une perspective d'histoire des sciences (contextes de production, contenus, réceptions).

Ce séminaire hebdomadaire réunit l'ensemble du groupe étudiant et une grande partie de l'équipe enseignante. Les textes sont fournis à l'avance, les étudiants sont tenus de les lire et leur participation au commentaire est organisée. La validation exige une note de lecture en M1 et un commentaire oral de texte en M2.

### 2. SEMINAIRE DE METHODE (obligatoire)

#### ▪ **Construire une recherche en T.E.S**

**N. VERDIER, S. ROBERT, A. SEVIN**

*Séminaire hebdomadaire 1<sup>er</sup> semestre et 2<sup>ème</sup> semestre divisé en 2 groupes : jeudi 9h-11h et vendredi 11h-13h*

Ce séminaire de méthode est obligatoire en S1, S2, S3, (S4\*) en fonction du développement de la recherche de l'étudiant et en accord avec son tuteur. Il offre une formation méthodologique au plus près des besoins et problèmes rencontrés par chacun dans sa recherche.

Le séminaire donnera lieu à une présentation au minimum de chaque étudiant, sur son sujet de recherche (une seconde présentation pourra avoir lieu sur demande de l'étudiant ou de son tuteur, cela en fonction des disponibilités du calendrier). Chaque intervention sera discutée en séance par l'ensemble des participants au séminaire, dont le tuteur de l'étudiant présent pour l'occasion s'il le souhaite. Par ailleurs, ce séminaire intercalera avec les séances de présentation des étudiants, d'autres séances portant sur des thèmes communs à plusieurs étudiants, tels que, par exemple, la comparaison, le terrain, l'entretien d'enquête... Ces thèmes proposés en début d'année en fonction des besoins des étudiants seront traités par de petits groupes encadrés par l'enseignant, en collaboration avec les tuteurs.

\* Aide à la rédaction du mémoire

- Démarches de l'ethnographie urbaine - M. AGIER
- Ethnographie économique des territoires - F. WEBER
- L'histoire et l'historien-ne face au quantitatif - C. ZALC

### **3. SÉMINAIRES D'OUVERTURE OU DE METHODE LIBRES**

Les séminaires d'ouverture sont obligatoirement choisis en dehors de la discipline de référence de l'étudiant ou en dehors de l'aire culturelle sur laquelle porte sa recherche. Ils peuvent être choisis dans la liste des séminaires de la spécialité, mais aussi en dehors de celle-ci.

Les séminaires de méthode libres sont les suivants (le descriptif de ces séminaires se trouve dans le Programme général des enseignements de l'EHESS - <http://www.ehess.fr/fr/enseignement>)

#### **Cartographie :**

- **Traitement et analyse de l'information spatialisée**  
C. BRANDO, E. MERMET  
*Séminaire hebdomadaire 1<sup>er</sup> semestre*
- **Atelier de cartographie sensible : espace vécu, espace perçu**  
E. MERMET

#### **Ateliers de recherche collective sur le terrain :**

- **Enquête collective sur la métropole parisienne : interroger l'ancrage local du Campus Condorcet**  
B. FERNANDEZ, M.-V. OZOUF-MARIGNIER
- **Enquête collective de l'Ouscipo**  
C. DURAND, L. ISRAEL, Q. RAVELLI

#### **Enquêtes et statistiques :**

- **La pratique ethnographique : questionnements théoriques et méthodologiques**  
E. FICQUET, M-P. HILLE

Consulter également la rubrique des séminaires de master de l'ehec : <http://www.ehec.fr/fr/enseignement/enseignements/2018/type/masters/> : les séminaires des autres mentions peuvent également être suivis après accord du tuteur et sous réserve de places disponibles.

### **Initiation à un domaine de recherche**

- **Histoire environnementale : grands thèmes et perspectives**  
M. ELIE, F. GRABER, A. INGOLD, T. LE ROUX, F. LOCHER
- **Immigration et sciences sociales,**  
GREEN Nancy L., NOIRIEL Gérard
- **L'Asie centrale dans tous ses États : questions et méthodes**  
S. DUDOIGNON
- **Formation à la recherche en Amérique latine (FRAL)**  
V. BOYER, C. DAMASCENO
- **Photographies et sciences de l'homme : histoires d'enquêtes**  
F. WEBER
- **« Usages » des politiques publiques : regards croisés entre conception, mise en œuvre et réception.** F. DAZET (doctorante contractuelle chargée d'enseignement)

#### **4. SÉMINAIRES DE RECHERCHE ET JOURNÉES THÉMATIQUES :**

On trouvera plus loin la liste des séminaires de recherche proposés au choix des étudiants de T.E.S. Il s'agit de séminaires ordinaires de l'EHESS, où les participants sont associés à des recherches en cours.

Il est recommandé que les étudiants suivent en priorité le séminaire de recherche de leur tuteur, si toutefois celui-ci en donne un et considère qu'il est adapté aux besoins de l'étudiant.

Des journées d'études thématiques sont organisées dans le cadre des centres ou groupes de recherche associés à la Spécialité T.E.S. (Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés, Programme de recherches interdisciplinaires études urbaines). Sur des sujets variés choisis en fonction des chantiers de recherche les plus actifs aujourd'hui, les étudiants peuvent se confronter à des travaux en cours et les discuter. La fréquentation de ces journées est recommandée. Toutefois, elle ne permet pas de valider des crédits ECTS.

#### **5. LE MÉMOIRE DE RECHERCHE :**

Au cours de son année de M1, l'étudiant rédige un court mémoire de recherche (une quarantaine de pages) sous la direction de son tuteur et dans le cadre d'un séminaire déterminé avec ce dernier.

## **II - DEUXIÈME ANNÉE (M2)**

L'accent étant mis en M2 sur la recherche personnelle qui aboutit au mémoire, les obligations d'assiduité sont plus légères qu'en M1, notamment au second semestre (S4). En accord avec son tuteur et en fonction des besoins de sa recherche, l'étudiant peut répartir de façon souple entre les semestres, son travail d'archives ou de terrain et les séminaires qu'il suit.

### **1. SÉMINAIRE PLURIDISCIPLINAIRE DE TRONC COMMUN (obligatoire)**

#### ▪ **Territoire et ville dans les sciences sociales**

**C. VARLET-MAUREL et les enseignants de T.E.S.**

*Séminaire hebdomadaire 1<sup>er</sup> semestre, lundi, 9h-11h*

### **2. SÉMINAIRE DE MÉTHODE (obligatoire)**

#### ▪ **Construire une recherche en T.E.S**

**N. VERDIER, S. ROBERT, A. SEVIN**

*Séminaire hebdomadaire 1<sup>er</sup> semestre et 2<sup>ème</sup> semestre divisé en 2 groupes : jeudi 9h-11h et vendredi 11h-13h*

### **3. SÉMINAIRES D'OUVERTURE OU DE METHODE LIBRES**

Voir ci-dessus en M1.

### **4. SÉMINAIRES DE RECHERCHE :**

On trouvera plus loin la liste des séminaires recommandés aux étudiants de T.E.S. Il s'agit de séminaires ordinaires de l'EHESS, où les participants sont associés à des recherches en cours.

Il est recommandé que les étudiants suivent en priorité le séminaire de leur tuteur (si toutefois celui-ci en donne un et considère qu'il est adapté aux besoins de l'étudiant).

### **5. MÉMOIRE DE RECHERCHE :**

Au cours de son année de M2, l'étudiant rédige un mémoire de recherche substantiel (de 80 à 100 pages) sous la direction de son tuteur et dans le cadre d'un séminaire déterminé avec ce dernier. Il est recommandé que ce mémoire s'ouvre sur un projet de thèse de doctorat.



## SÉMINAIRES DE RECHERCHE RECOMMANDÉS DANS LE CADRE DE LA SPÉCIALITÉ :

*Le descriptif ainsi que les jours et heures de ces séminaires se trouvent dans le Programme général des enseignements de l'EHESS). A consulter tout au long de l'année :*

<http://www.ehess.fr/fr/enseignement/enseignements/2018/>

- **Anthropologie des déplacements. Mobilités, mouvements, mondialisation**  
M. AGIER
- **Anthropologie des processus de citoyenneté**  
C. NEVEU, M. VANHOENACKER
- **Anthropologie des sociétés post esclavagistes. Lectures transatlantiques. Fabriques de territorialité. Temps, parcours, ancrages.**  
V. BOYER, A-M. LOZONCZY
- **Anthropologie du Grand Paris**  
A. MONJARET
- **Atelier de l'anthropocène**  
B. HAZARD
- **Attachements et luttes sociales**  
S. PAUGAM
- **Aux marges des diasporas : sociabilités des lieux « autres » (16<sup>e</sup>-19<sup>es</sup>.)**  
N. MUCHNIK
- **Chantiers d'histoire administrative**  
M-O. BARUCH, N. GALLY, E. RUIZ
- **Communs : droit, histoire et historiographies.2**  
A. INGOLD, M. SPANO
- **Concepts et pratiques de l'espace habité : la nécessité du paysage**  
J-M. BESSE
- **Construction et déconstructions du Brésil contemporain, approches historiographiques**  
P. SAMPAIO
- **Dialogues entre recherches classiques et actuelles sur l'Asie du Sud-Est**  
P. SORRENTINO
- **Droit, espace, appartenances : étaticités fractales à l'époque moderne**  
F. BRETSCHEIDER, C. DUHAMELLE
- **Écologie et socialisme au XIX<sup>e</sup> siècle. Itinéraires de Georges Sorel**  
A. INGOLD
- **Écritures exposées, écritures dans l'espace : séminaire interdisciplinaire de recherche (programme « Scripta »-PSL). Deuxième année**  
B. FRAENKEL

- **Enjeux de modernité 2. Villes et urbanisme**  
Y. TSIOMIS, M-E. MITSOU
- **Espace(s) et justice pénale. Approches transpériodes et interdisciplinaires**  
F. BRETSCHNEIDER
- **Espaces sexués : transformations urbaines**  
K. HAMBURGER
- **Espaces, acteurs et dynamiques du travail en milieu colonial**  
J-P. ZUÑIGA
- **Faire la ville aujourd'hui. Exploration des urbanismes contemporains**  
B. FERNANDEZ
- **État, travail et propriété (Angleterre, France, et colonies, XVIIIe-XIXe siècles)**  
P. MINARD
- **Financiarisation et politiques publiques**  
E. CHIAPELLO
- **Foncier, villes et territoires au Brésil : histoire et historiographie. Approches régionales et perspectives transnationales**  
C. DAMASCENO
- **Frontières et enfermements dans les mondes arabes et musulmans : incorporations, affects et vécus**  
S. LATTE ABDALLAH
- **Géographie culturelle de la Corée. Introduction**  
V. GELEZEAU
- **Géographie et sciences sociales**  
M.-V. OZOUF-MARIGNIER, N. VERDIER
- **Géohistoire, XVIIIe-XXe siècle**  
N. VERDIER
- **Histoire comparée des empires : les « bureaucraties » en Espagne, Portugal, Russie et Chine**  
J-F. SCHAUB
- **Histoire de la Corée moderne : tempéraments historiens, modalités géographiques**  
A. DELISSEN
- **Histoires et historiographies transnationales**  
Y. COHEN, C. D'ERCOLE, N.L. GREEN, K. RAJ, M. WERNER
- **Historia moderna y contemporánea de las España : debates e investigaciones actuales**  
J-F. SCHAUB, E. RICHARD, B. VINCENT

- **Intelligences de la Corée. Séminaire pluridisciplinaire du Centre de recherche sur la Coré**  
A. DELISSEN
- **Le développement durable et la recherche scientifique : opportunisme ou refondation ?**  
B. HUBERT
- **Le fait associatif à l'épreuve des acteurs religieux/du religieux. Réseaux, circulations et échanges en Europe du Sud-Est aux XIXe-XXIe siècles**  
N. CLAYER
- **Le paysage comme trace : un laboratoire pour le concept de résilience**  
S. ROBERT
- **Les Afriques dans la longue durée : acteurs, savoirs, pratiques**  
E. M'BOKOLO, C. MADEIRA SANTOS
- **Les limites de Paris : consistance sociale et enjeu de pouvoir (XIXe-XXe siècles)**  
I. BACKOUCHE
- **Les objets et les choses en sciences sociales : matérialités contemporaines, musées et patrimoines**
- T. BONNOT
- **Les sociétés sud-est européennes des XIXe-XXIe siècles au prisme des trajectoires individuelles**  
X. BOUGAREL, N. CLAYER, B. LORY
- **Les temps de l'environnement. Regards croisés des sciences humaines et sociales et des sciences a-humaines**  
G. MASSARD-GUILBAUD
- **L'histoire comparée et les migrations contemporaines**  
N. L. GREEN
- **Migrations et démographie en Asie centrale (IVe-XIe siècle)**  
E. DE LA VAISSIERE
- **Migrations et persécutions : pertes et retraits de nationalité dans l'Europe du premier XXe siècle**  
C. ZALC
- **Mobilités, espaces et circulations religieuses : réflexions interdisciplinaires**  
R. DELAGE
- **Mondes insulaires de l'océan Indien. 1 (Comores, Madagascar, Mayotte, Zanzibar)**  
L. BERGER
- **Mondes insulaires de l'océan Indien. 2 (Madagascar, Mascareignes, Seychelles)**  
L. BERGER

- **Oikonomia. Gouverner les pratiques quotidiennes**  
B. DE L'ESTOILE
- **Partitions territoriales : imaginaires et représentations**  
A. CASTAING
- **Patrimoine et globalisation : circulations, frictions, échelles**  
C. BORTOLOTTO
- **Penser l'expérience palestinienne entre occupation, relégation et exil**  
V. BONTEMPS (collectif)
- **Penser l'habiter, penser avec l'habiter**  
A. MUSSET, O. LAZZAROTTI
- **Perspectives comparatives sur les droits des peuples autochtones**  
I. BELLIER
- **Politiques publiques, développement et mondialisation dans les pays du Sud : parcours de recherche et approches méthodologiques**  
E. GREGOIRE, B. HAZARD, M.-F. LANGE, A. MUSSET
- **Qu'avons-nous fait du soleil? Histoire environnementale de l'énergie et des nuisances industrielles**  
G. MASSARD-GUILBAUD
- **Séminaire d'itinéraires et de débats en études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques**  
M. AYMES
- **Territoire et action publique territoriale**  
M.-V. OZOUF-MARIGNIER
- **Tourisme : recherches, institutions, pratiques**  
A. DOQUET
- **Ville, architecture et urbanismes en Corée du Nord. 2**  
V. GELEZEAU
- **Ville en décroissance**  
B. FERNANDEZ
- **Villes et sciences sociales**  
I. BACKOUCHE, C. TOPALOV
- **Villes-capitales et métropoles : trajectoires locales dans un monde global**  
B. FERNANDEZ

# Le contrat doctoral

Destiné aux étudiants ayant obtenu le master 2 et en vue de la préparation du doctorat, le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée de trois ans.

*Conditions et procédures :*

**Les contrats doctoraux de la formation doctorale TSD :**

**Conditions d'éligibilité :**

- Première inscription en thèse en 2018-2019
- Obtention d'un master (ou diplôme équivalent) avec la mention TB
- Candidature unique dans une seule formation doctorale de l'EHESS (ne jamais avoir candidaté à l'EHESS)
- Ne pas être inscrit en doctorat dans un autre établissement français/étranger d'enseignement supérieur (hors cotutelle)

**Procédures et calendrier :**

Dépôt du dossier en UN SEUL fichier pdf nommé : NOM Prénom TSD 2018 (ex DUPONT Jean TSD 2018) à l'adresse du secrétariat ([ecd-tds.secretariat@ehess.fr](mailto:ecd-tds.secretariat@ehess.fr)) au plus tard le **3 septembre 2018** :

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU PARVENU HORS DÉLAI, SERA CONSIDÉRÉ COMME INÉLIGIBLE.**

- 1- formulaire de candidature de l'ED au Contrat doctoral 2018-19.
- 2- lettre de motivation
- 3- CV du candidat
- 4- projet de thèse de 10 pages maximum, (ou 25000 signes), avec bibliographie, centré sur les enjeux méthodologiques, problématiques et intellectuels de la thèse,
- 5- lettre de soutien du directeur/trice de thèse
- 6- relevé de notes de M1 et de M2
- 7 - copie du diplôme de M2 ou équivalent
- 8- le mémoire de M2 accompagné des deux rapports de soutenance
- 9- copie de la pièce d'identité

Les dossiers complets seront communiqués aux membres du conseil pédagogique TSD qui examinent les dossiers de candidature.

Une audition obligatoire de 15 mn de chaque candidat par le conseil pédagogique TSD se tiendra : le **vendredi 7 septembre 2018** à partir de 13h.

Il s'agit d'un entretien avec le candidat et non d'un exposé de son projet.

Début septembre, une convocation sera adressée aux candidats qui seront physiquement présents pour l'audition, qui a lieu dans les locaux de l'EHESS, au 54, bd Raspail 75006, Paris.

De plus, certaines aides sont attribuées selon la procédure d'appels d'offres, publiés à partir du mois de mars, pour inciter les étudiants à la mobilité internationale ou soutenir des programmes scientifiques thématiques.

## Aides au terrain

Une participation financière peut être accordée pour les frais de transport concernant les recherches sur le terrain, dans les limites du budget de la formation (joindre lettre de motivation argumentée avec coût du transport uniquement, lettre de soutien du tuteur – envoi des candidatures avant le 20 janvier). Une seule aide sera donnée, par étudiant, au cours de sa formation de master.

## MODÈLE DU DOSSIER DE SCOLARITÉ REMIS À CHAQUE ÉTUDIANT

**Spécialité Territoires, Espaces, Sociétés**

Responsable : M.-V.Ozouf-Marignier

**2018-2019**

### Parcours de formation – Master 1

Nom et prénom de l'étudiant(e) :

Nom du tuteur :

e.mail :

Tél. :

Nature du séminaire	Intitulé du séminaire	Responsable du séminaire	Lieu du séminaire	Volume horaire et fréquence	Crédits (1)
Séminaire pluridisciplinaire TC (obligatoire)	<i>Territoire et ville dans les sciences sociales</i>	Enseignants TES	105 bd Raspail	24 h - 1 <sup>er</sup> semestre	6
Séminaire de méthode (obligatoire)	<i>Construire une recherche en TES</i>	N. Verdier	105 bd Raspail	2 x 24 h - annuel	2 x 6
Cinq séminaires libres ou stage TEMA (méthode, d'ouverture ou recherche ou langues)	1				6
	2				6
	3				6
	4				6
	5				6
Rédaction du mémoire M1/S2					12
<b>Total Crédits annuels</b>					<b>60 ECTS</b>

(1) Un séminaire de 2 h, hebdomadaire, sur un semestre = 24 h = 6 ECTS (si annuel = 48 h = 12 ECTS)

Signature de l'étudiant(e) :

Signature du tuteur :

**Formulaire à remplir avec votre tuteur et/ou directeur de mémoire. Ces informations constitueront votre dossier de scolarité. Vous devez en conserver un exemplaire et en déposer un autre à Mme Alzial, secrétariat de la Spécialité T.E.S. avant le 15/12**

**Parcours de formation – Master 2**

Nom et prénom de l'étudiant(e) :

Nom du tuteur :

e.mail :

Tél. :

Nature du séminaire	Intitulé du séminaire	Responsable du séminaire	Lieu du séminaire	Volume horaire et fréquence	Crédits (1)
Séminaire pluridisciplinaire TC obligatoire	<i>Territoire et ville dans les sciences sociales</i>	Enseignants TES	105 bd Raspail	24 h – hebdo 1 <sup>er</sup> semestre	6
Séminaire de méthode obligatoire	<i>Construire une recherche en TES</i> (1 <sup>er</sup> semestre)	N. Verdier	105 bd Raspail	24 h - hebdo	6
Deux séminaires libres (méthode ou d'ouverture)	1				6
	2				6
Deux séminaires de recherche (dont celui du directeur ou langues) ou stage TEMA	1				6
	2				6
Rédaction du mémoire					24
<b>Total Crédits annuels</b>					<b>60 ECTS</b>

(1) Un séminaire de 2 h, hebdomadaire, sur un semestre = 24 h = 6 ECTS (si annuel = 48 h = 12 ECTS)

Signature de l'étudiant(e) :

Signature du tuteur :

Formulaire à remplir avec votre tuteur et/ou directeur de mémoire. Ces informations constitueront votre dossier de scolarité  
 Vous devez en conserver un exemplaire et en déposer un autre à Mme Alzial, secrétariat de la Spécialité T.E.S. avant le 15/12

**Charte du Tutorat**

Texte voté par le conseil scientifique du 12 septembre 2017

*Chaque étudiant.e inscrit.e en Master de l'EHESS est encadré.e par un tuteur/tutrice (M1) ou directeur/directrice (M2).*

*Afin de clarifier les responsabilités de chacun.e, cette charte du tutorat, à faire signer par l'enseignant.e, l'étudiant.e et le/la responsable pédagogique de la formation, doit être retournée au secrétariat de la formation en même temps que la fiche individuelle de validation des séminaires.*

1. Le/la tuteur/tutrice/directeur/directrice conseille l'étudiant.e dans le choix des séminaires et des enseignements en suivant attentivement les recommandations qui figurent dans la brochure de la formation. Il/elle assure la coordination avec les autres enseignants.es impliqués.ées dans la formation de l'étudiant.e.
2. Le/la tuteur/tutrice/directeur/directrice fait partie des enseignants.es habilités.ées pour cette fonction par le Conseil pédagogique de la formation, sous la forme d'une liste de tuteur/tutrice/directeur/directrice potentiels.les établie chaque année.
3. Le/la tuteur/tutrice/directeur/directrice s'engage à ne pas encadrer un nombre excessif d'étudiants.es de manière à assurer un suivi pédagogique de leur travail dans des conditions satisfaisantes (il est recommandé de ne pas dépasser cinq étudiants.es par année (des aménagements sont possibles dans les cas de double tutorat).
4. L'étudiant.e suit assidument les enseignements de sa formation sauf dérogation exceptionnelle de son/sa tuteur/tutrice/directeur/directrice et validée par le Conseil pédagogique.
5. L'étudiant.e et le/la tuteur/tutrice/directeur/directrice se rencontrent au moins quatre fois dans l'année : au moment de l'inscription ; à la fin du premier semestre ; et à deux reprises à l'occasion de la préparation des mémoires, projets, etc.
  - a. Ils/elles établissent ensemble les différentes étapes de la production du mémoire, en accord avec les recommandations spécifiques à chaque formation.
  - b. Ils/elles s'engagent ensemble à respecter les dates et horaires de rendez-vous fixés conjointement.
6. Le/la tuteur/tutrice/directeur/directrice rappelle à l'étudiant.e :
  - a. que le plagiat est sévèrement sanctionné ;
  - b. qu'il est indispensable de consulter la brochure de la formation et le calendrier portant sur la date de remise des travaux.
7. Si le/la tuteur/tutrice/directeur/directrice estime que l'étudiant.e n'a pas une compétence suffisante en langue française, il demande à l'étudiant.e de s'inscrire au cours de français langue étrangère ; un certificat d'assiduité est alors exigé en fin d'année.

<b>Nom de l'étudiant.e :</b>	<b>Nom du/de la tuteur/tutrice/directeur/directrice :</b>	<b>Le/La responsable pédagogique de la formation</b>
Date et signature :	Date et signature :	Date et signature :



Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales  
Master en sciences sociales

Cet imprimé constituera le dossier de scolarité de l'étudiant et permettra de totaliser les ECTS. Il doit être rempli et signé par l'enseignant(e) et remis au secrétariat de la mention ou de la spécialité.

**Année 2018-2019**

**Objet \* :**  
Validation des U.E.  
Evaluation du mini-mémoire (M1)  
Validation Journée d'études  
Langues

**Secrétariat du Master** .....

.....

.....

Nom et qualité ** de l'enseignant(e) : ..... ..... .....	Intitulé (séminaire, mini-mémoire, JE)			
Nom de l'étudiant(e) : Mme, Mlle, M. *	Master *	Semestre *	Volume horaire	Crédits
.....	1	1		
.....	2	2		

Travail effectué					
Type *	Exposé	Note de lecture	Résumé	Projet de mémoire	Autre :
Titre					

\* entourez votre choix d'origine

\*\* si l'enseignant(e) est extérieur(e) à l'Ecole, indiquez l'établissement

Evaluation de l'enseignant(e)	
Note/20	Appréciations (joindre un rapport d'une page pour l'évaluation du mini-mémoire de M1 uniquement) :

Fait à .....

Signature de l'enseignant(e)

Le ...../.....

LE DOCTORAT **Territoires, Sociétés, Développement (T.S.D.)**

## II - LE DOCTORAT : Territoires, Sociétés, Développement (T.S.D.)

---

**Responsable pédagogique : Alain Musset, DE-EHESS**

### **Conseil pédagogique :**

Titulaires :

Isabelle Backouche, DE-EHESS ; Eve Chiapello, DE-EHESS, Claudia Damasceno, DE-EHESS ;  
Valérie Gelézeau, DE-EHESS (HDR) ; Isabelle Guérin, DR-IRD ; Loraine Kennedy, DR-CNRS ;  
Sébastien Lechevalier, DE-EHESS ; Alain Musset, DE-EHESS ;  
Marie-Vic Ozouf-Marignier, DE-EHESS ; Thierry Pairault, DR-émérite CNRS ;  
Serge Paugam, DE-EHESS ; Sandrine Robert, MC-EHESS ; Annick Tanter-Toubon, IR-EHESS ;  
Nicolas Verdier, DR-CNRS/DE-EHESS.

Suppléants :

Nancy L. Green, DE-EHESS ; Alice Ingold, MC-EHESS ; Christian Lamouroux, DE-EHESS ;  
André Orléan, DE-EHESS ; Annie Sevin, IE-EHESS.

### **Secrétariat :**

**Pascale Alzial**

EHESS, 54, boulevard Raspail 75006 Paris - bureau 804

Réception des étudiants : lundi, mardi de 14h30 à 17h ; jeudi, vendredi de 9h30 à 12h et sur RV

☎ : 01 49 54 25 20, [ecd-tsd.secretariat@ehess.fr](mailto:ecd-tsd.secretariat@ehess.fr)

### **Orientation :**

Pour « Territoires » :

**Nicolas Verdier**, les jeudi et vendredi, sur rendez-vous, [tes-orientation@ehess.fr](mailto:tes-orientation@ehess.fr)

Pour « Développement » :

**Annick Tanter-Toubon** : 105 bd Raspail, bureau 36, 75006 Paris

Réception des étudiants sur rendez-vous : mardi 10h-12h, jeudi 10h-12h30 et 14h-17h

☎ 01 53 63 51 42 Fax : 01 53 63 51 01, [ecd.orientation@ehess.fr](mailto:ecd.orientation@ehess.fr)

Pour « Economie et Société » :

**Eve Chiapello** (responsable du Master « Sciences Economiques et sociales »),

[eve.chiapello@ehess.fr](mailto:eve.chiapello@ehess.fr)

### **Date limite de dépôt des candidatures : 19 octobre 2018**

Le dossier d'inscription en doctorat est à télécharger sur le site de l'EHESS : [www.ehess.fr/fr/](http://www.ehess.fr/fr/),  
**du 14 mai au 19 octobre 2018**, puis à envoyer avec le projet de recherche à un enseignant qui  
sera votre directeur de thèse.

**L'étudiant se chargera de faire signer le dossier d'inscription et la charte de thèse par le  
directeur de thèse et le responsable du laboratoire de recherche dont il dépendra** avant de le  
transmettre à Mme Tanter-Toubon au 105 bd Raspail, **au plus tard le 19 octobre 2018**.

Un dossier administratif vous sera ensuite automatiquement envoyé à votre adresse personnelle  
par le service de la Scolarité.

### **Présentation et objectifs de la formation :**

La formation doctorale *Territoires, Sociétés, Développement* est ouverte aux étudiants titulaires d'un Master Recherche ou d'un diplôme étranger équivalent. C'est une formation pluridisciplinaire dont la vocation est de travailler sur les relations entretenues par les sociétés avec leurs territoires à différentes échelles (du local au global) et dans la longue durée (depuis l'antiquité jusqu'à nos jours). C'est pourquoi l'équipe réunit aussi bien des géographes que des historiens, des archéologues, des sociologues, des anthropologues et des économistes qui travaillent sur la perception, la représentation, l'organisation et l'aménagement des espaces urbains et ruraux, littoraux ou continentaux, frontaliers, etc.

Dans une perspective comparatiste, les études réalisées au sein de la formation concernent toutes les aires culturelles et s'intéressent aux croisements et aux points de rencontre entre différentes civilisations. Cette ouverture permet de combiner une approche culturelle, attentive aux savoirs, aux identités, au paysage et au patrimoine et une orientation socio-économique tournée vers les logiques d'acteurs, le développement économique et les questions environnementales.

Trois parcours de Master au sein de l'EHESS trouvent leur approfondissement dans cette formation doctorale :

- la spécialité « **Territoires, espaces, sociétés** » du master en sciences sociales
- la spécialité « **Étude comparative du développement** » du master en sciences sociales
- le parcours « **Institutions Economie et Société** » du master de Sciences économiques et sociales Paris Ouest-Nanterre/EHESS

La formation doctorale TSD permet de préparer des thèses dans les spécialités suivantes :

- Analyse et politiques économiques
- Anthropologie sociale et ethnologie-Sociologie
- Démographie et sciences sociales
- Economie de l'environnement
- Etudes politiques
- Economie des Institutions
- Etudes Urbaines
- Géographie
- Histoire et Civilisations
- Socio-économie du développement

### **Conditions d'admission :**

Les candidats doivent être titulaires d'un master ou d'un diplôme équivalent français ou étranger. Les candidats au doctorat choisissent un directeur de recherche parmi les enseignants habilités à diriger les thèses et sollicitent son agrément en lui présentant un dossier. Ce dossier comprend un projet de recherche précis et argumenté d'une dizaine de pages, accompagné du formulaire d'inscription dûment rempli et des pièces justificatives demandées (titres universitaires, etc.). Il sera directement adressé au directeur de thèse pressenti.

Le dossier de candidature, sur avis favorable du directeur de thèse, est soumis au Conseil pédagogique de la formation doctorale et à la Commission des doctorats de l'EHESS.

Une **année préparatoire au doctorat (APD)** peut être recommandée par les différentes instances (directeur de thèse, conseil pédagogique, commission de la scolarité) pour les étudiants qui désireraient changer de spécialité et/ou auraient besoin d'une mise à niveau scientifique ou linguistique importante.

**Obligations de scolarité :**

Les doctorants sont invités, en fonction de leur thème de recherche, à nouer des contacts avec les membres de l'une ou l'autre des unités de recherche sur laquelle s'appuie la formation. (Ci-dessous liste des principaux laboratoires d'accueil). Il leur est vivement conseillé de suivre l'unité d'enseignement de recherche et de spécialisation de leur directeur de recherche.

**Dépôt et soutenance de thèse :**

L'autorisation de soutenir une thèse est donnée par le président de l'EHESS après examen et avis favorable des deux rapporteurs choisis par le président de l'Ecole sur proposition du directeur de thèse. Ces derniers sont obligatoirement extérieurs à l'établissement et à l'Ecole doctorale dont dépend le candidat. Ils disposent d'un mois pour transmettre leurs rapports écrits.

Les étudiants doivent fournir un exemplaire de leur mémoire de thèse à chacun des rapporteurs et un autre au service de la scolarité.

Un résumé de la thèse en dix exemplaires ainsi que trois exemplaires brochés du mémoire de thèse doivent être remis au service de la scolarité dès que l'autorisation de soutenance a été confirmée. Chaque membre du jury devra également avoir un exemplaire du mémoire.

Le jury est désigné par le président de l'EHESS sur proposition du directeur de thèse.

Les thèses soutenues à l'EHESS sont pour l'essentiel consultables à la bibliothèque de la Fondation de la Maison des sciences de l'homme (54, boulevard Raspail 75006 Paris) et à la bibliothèque de l'Université Paris-III.

**Cotutelle de thèse :**

L'objectif est de favoriser la mobilité des doctorants français et étrangers afin d'instaurer et de développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères. La convention est conclue, pour chaque doctorant, entre l'établissement d'enseignement supérieur français et l'établissement d'enseignement supérieur du pays partenaire. Pour plus d'information, contacter le service de la scolarité.

D'une façon générale, nous invitons les étudiants à consulter régulièrement et tout au long de l'année le site web du Bureau de l'information étudiante sur le Portail Etudiant :

<http://www.ehess.fr/fr/etudiant/> ainsi que le site de l'Environnement numérique de travail (E.N.T.) <http://ent.ehess.fr>

### Liste des enseignants habilités à diriger les thèses :

Michel Agier, IIAC-LAU, (agier@ehess.fr), Anath Ariel de Vidas, CERMA-MASCIPO, (anathariel@yahoo.com), Isabelle Backouche, CRH, (backouche@ehess.fr), Gilles Bataillon, CESPRA, (Gilles.Bataillon@ehess.fr), Rémy Bazenguissa-Ganga, IMAF, (remy.bazenguissa-ganga@ehess.fr), Véronique Boyer, CERMA-MASCIPO, (veronique.boyer@ehess.fr), Daniel Cefai, CEMS, (danielcefai@hotmail.com), Anne Cheng, (anne.cheng@college-de-france.fr), Eve Chiapello, CEMS, (eve.chiapello@ehess.fr), Nathalie Clayer, CETOBAC, (clayer@ehess.fr), Yves Cohen, CRH, (yvecohen@free.fr), Claudia Damasceno, CRBC (claudia.damasceno@ehess.fr), Alain Delissen, CRC, (delissen@ehess.fr), Christophe Duhamelle, CRH, (christophe.duhamelle@ehess.fr), Afrânio Garcia, CRBC, (Afranio-Raul.Garcia@ehess.fr), Valérie Gelezeau, CRC, (gelezeau@ehess.fr), Nancy L. Green, CRH, (nlg@ehess.fr), Jean-Pierre Hassoun, IIAC-CNRS/EHESS, (jphas@noos.fr), Etienne Henry, CADIS, (henry@ehess.fr), Etienne Hubert, CRH/GAM, (hubert@ehess.fr), Emmanuelle Kadya Tall, IMAF/EHESS, Marie Ladier-Fouladi, IIAC-CNRS/EHESS, (marie.ladier@ehess.fr), Christian Lamouroux, CECMC, (lamourou@ehess.fr), Sébastien Lechevalier, CRJ, (sebastien.lechevalier@ehess.fr), Geneviève Massard-Guilbaud, CRH, (massard.guilbaud@wanadoo.fr), Loraine Kennedy, CEIAS, (kennedy@ehess.fr), Pierre Monnet, CRH, (monnet@ehess.fr), Alain Musset, UMR Géographie-cités, (musset@ehess.fr), Gérard Noiriel, IRIS/LSS, (noiriel@elias.ens.fr), André Orléan, PSE-EHESS, (andre.orlean@ehess.fr), Marie-Vic Ozouf-Marignier, UMR Géographie-cités, (ozoufmv@ehess.fr), Serge Paugam, C.M. Halbwachs (paugam@ehess.fr), Kapil Raj, Centre A.Koyré, (kapil.raj@ehess.fr), Stéphanie Tawa Lama-Rewal, CEIAS/EHESS, Nicolas Verdier, CNRS/EHESS, (nicolas.verdier@parisgeo.cnrs.fr), Jean-Paul Zúñiga, CRH, (zuniga@ehess.fr).

### Liste des équipes d'accueil de l'EHESS :

- Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre Alexandre Koyré – Histoire des sciences et des techniques, Muséum national d'histoire naturelle, 28 rue Damesme (Paris 13<sup>e</sup>)
- Centre Asie du Sud-Est (CASE), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du sud (CEIAS), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre d'études des modes d'industrialisation (CEMI), 105 bd Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (CERCEC), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre d'études des mouvements sociaux (CEMS), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre d'études sociologiques et politiques Raymond Aron (CESPRA), 105 bd Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre d'études turques ottomanes, balkaniques et centre-asiatiques (CETOBAC), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre Maurice Halbwachs (CMH)- ENS 48, bd Jourdan (Paris 14<sup>e</sup>)
- Centre de recherches sur le Brésil contemporain (CRBC), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre de recherches sur la Corée (CRC), 22 av. du Président Wilson (Paris 16<sup>e</sup>)
- Centre de recherches historiques (CRH), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre de recherches sur le Japon (CRJ), 105 bd Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Centre de recherches sur les mondes américains (CERMA), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Groupe d'archéologie médiévale (GAM), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Groupe de géographie et d'histoire des territoires, de l'environnement, des ressources et des sociétés (GGH-TERRES), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- UMR Géographie-cités, 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Institut interdisciplinaire d'Anthropologie du Contemporain (IIAC), 105 bd Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux – Sciences sociales, Politique, Santé (IRIS), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Institut des mondes africains (IMAF), 96 bd Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Laboratoire d'anthropologie des institutions et des organisations sociales (LAIOS), 54, boulevard Raspail (Paris 6<sup>e</sup>)
- Laboratoire d'anthropologie sociale (LAS), 52 rue du Cardinal Lemoine (Paris 5<sup>e</sup>)

## **Les contrats doctoraux de la formation doctorale TSD :**

Destiné aux étudiants ayant obtenu le master 2 et en vue de la préparation du doctorat, le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée de trois ans.

### ***Conditions et procédures :***

#### **Les contrats doctoraux de la formation doctorale TSD :**

##### **Conditions d'éligibilité :**

- Première inscription en thèse en 2018-2019
- Obtention d'un master (ou diplôme équivalent) avec la mention TB
- Candidature unique dans une seule formation doctorale de l'EHESS (ne jamais avoir candidaté à l'EHESS)
- Ne pas être inscrit en doctorat dans un autre établissement français/étranger d'enseignement supérieur (hors cotutelle)

##### **Procédures et calendrier :**

Dépôt du dossier en UN SEUL fichier pdf nommé : NOM Prénom TSD 2018 (ex DUPONT Jean TSD 2018) à l'adresse du secrétariat ([ecd-tds.secretariat@ehess.fr](mailto:ecd-tds.secretariat@ehess.fr)) au plus tard le **3 septembre 2018** :

#### **TOUT DOSSIER INCOMPLET ET/OU PARVENU HORS DÉLAI, SERA CONSIDÉRÉ COMME INÉLIGIBLE.**

- 1- formulaire de candidature de l'ED au Contrat doctoral 2018-19.
- 2- lettre de motivation
- 3- CV du candidat
- 4- projet de thèse de 10 pages maximum, (ou 25000 signes), avec bibliographie, centré sur les enjeux méthodologiques, problématiques et intellectuels de la thèse,
- 5- lettre de soutien du directeur/trice de thèse
- 6- relevé de notes de M1 et de M2
- 7 - copie du diplôme de M2 ou équivalent
- 8- le mémoire de M2 accompagné des deux rapports de soutenance
- 9- copie de la pièce d'identité

Les dossiers complets seront communiqués aux membres du conseil pédagogique TSD qui examinent les dossiers de candidature.

Une audition obligatoire de 15 mn de chaque candidat par le conseil pédagogique TSD se tiendra : le **vendredi 7 septembre 2018** à partir de 13h.

Il s'agit d'un entretien avec le candidat et non d'un exposé de son projet.

Début septembre, une convocation sera adressée aux candidats qui seront physiquement présents pour l'audition, qui a lieu dans les locaux de l'EHESS, au 54, bd Raspail 75006, Paris.

## **Aides diverses pour les doctorants :**

### **Les bourses Aires culturelles**

Des aides à la mobilité internationale pour le financement de séjours de recherche de courte durée (de 3 à 12 semaines) à l'étranger sont proposées. L'appel d'offre est lancé courant mars. Le dossier de candidature devra obligatoirement être accompagné d'une lettre de motivation, CV, projet de thèse, plan de travail pendant le séjour, lettre de soutien du directeur de thèse. Ce dossier sera envoyé au secrétariat de la formation doctorale (bureau 8-04). Il existe également les bourses du **Conseil régional Ile-de-France** (appel d'offres sur le portail étudiant)

### **Les colloques internationaux, l'organisation de Journées d'études, l'aide à la traduction**

L'École doctorale de l'EHESS peut proposer une aide financière, après examen des dossiers, pour la participation à des colloques internationaux, l'organisation de Journées d'études ou l'aide à la traduction. Il y a une seule session (avril-mai). Les étudiants sont informés en cours d'année par le secrétariat.

Des aides financières pour des recherches « sur le terrain » peuvent être demandées au **laboratoire d'accueil** dont dépend le doctorant - limitées, en fonction du budget du laboratoire ainsi qu'à la **Commission de la scolarité**.

## III - Informations diverses

### Service de l'information et de la mobilité internationale étudiante (SIMI)

Consulter régulièrement le portail étudiant (mobilités, bourses, logements, etc...)

<http://www.ehess.fr/fr/etudiant/>

ainsi que le livret **Etudier à l'EHESS 2018-2019**

➡ **Information et gestion de certains dossiers concernant la mobilité internationale des étudiants.**

- Programme Erasmus
- Bourses d'aide à la mobilité du Conseil régional d'Ile-de-France (AMIE)
- Bourses Master Ile-de-France
- Bourses Eiffel
- Echanges avec l'Université de Chicago
- Autres programmes de mobilités (non financés) dans le cadre des coopérations internationales de la DDR

Toutes les informations sur ces programmes sont publiées sur le portail étudiant dans la rubrique « mobilité et cursus internationaux » et « Etudiants étrangers ».

**Service de l'information et de la mobilité internationale étudiante :**

*Bourses, aides et mobilités*

**Valérie Beaudoin**, 54, boulevard Raspail - bureau 9-07 - 75006 Paris

☎ : 01.49.54.26.93, [valerie.beaudoin@ehess.fr](mailto:valerie.beaudoin@ehess.fr)

**Email programme Erasmus** : [erasmus-fparis057@ehess.fr](mailto:erasmus-fparis057@ehess.fr)

**Portail étudiant** : <http://www.ehess.fr/fr/etudiant/>

**Accueil des étudiants** : Prendre de préférence un rv par email : [valerie.beaudoin@ehess.fr](mailto:valerie.beaudoin@ehess.fr)

### Accès à l'informatique

Pour :

-Activer votre compte informatique, changer votre mot de passe :

<http://ent.ehess.fr> > rubrique "Compte informatique"

-Contacter la direction des systèmes d'informations, questions fréquentes :

<http://ent.ehess.fr> > rubrique "Assistance"

A partir du 1<sup>er</sup> novembre, les salles informatiques sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9h à 20h (9h-17h jusqu'au 31 octobre), en libre service à la disposition des étudiants de l'EHESS, situées au 105 bd Raspail (sous-sol) Conditions d'accès : ☎ 01.53.63.51.36



## Espace Etudiant

Une salle est mise à la disposition des étudiants de l'EHESS au 96 bd Raspail. Les étudiants y trouveront un espace de travail (avec accès Wi-Fi) et un espace de détente et de restauration.

L'association des étudiants a un bureau à cette même adresse. Voici le lien pour accéder à leur page publiée sur le portail étudiant :

<http://www.ehess.fr/fr/etudiant/vie-etudiante/association-des-etudiants/>

Le service de gestion de salles s'est doté d'un logiciel libre permettant de visualiser le calendrier des activités de recherche et d'enseignement dans les implantations de l'EHESS. Il est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ehess.fr/planning>

## Abonnements de l'EHESS aux ressources documentaires électroniques

La Direction informatique a mis en place un **Environnement Numérique de Travail (ENT)** permettant notamment aux étudiants de l'EHESS de disposer d'outils performants pour mieux communiquer, s'informer, se documenter et travailler en collaboration.

L'accès aux ressources documentaires CAIRN, JSTOR, BiblioSHS ainsi qu'au logiciel de bibliographie Refworks et à Moodle est possible à tous les étudiants après activation de leur compte de messagerie EHESS qui leur sera proposé au moment de leur inscription administrative.

Pour accéder à l'ENT, il suffit de vous connecter sur la page d'accueil (<https://ent.aria.ehess.fr>) et d'entrer les identifiants (login + mot de passe) de votre compte informatique, délivré en même temps que la carte d'étudiant.

## Bibliothèques :

- L'entrée dans les salles d'études de la BNF (Bibliothèque Nationale de France) est gratuite la semaine après 17h et le week-end. La BNF, c'est 300.000 ouvrages dans tous les domaines, des journaux, des documentaires, des musiques à consulter sans compter. Carte annuelle coûte 20 euros pour les – de 26 ans.

<http://www.bnf.fr/fr/acc/x.accueil.html>

- La bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne accueille les étudiants de master et doctorat en Sciences humaines. Retrouvez toutes les informations sur :

[info@biu.sorbonne.fr](mailto:info@biu.sorbonne.fr)

- La bibliothèque de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (<http://www.fmsh.fr>) est à votre disposition, elle est située au 1er étage du bâtiment, au 54 bld Raspail, 75006 Paris, et est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 19h .

- La vidéothèque de l'EHESS, comprenant notamment un fonds de plus de mille films documentaires et une centaine de films de fiction sur supports VHS et DVD est également à votre disposition salle 50, Hall A, 3<sup>e</sup> étage au 105 boulevard Raspail pour une consultation sur place. Renseignements auprès de Bénédicte Barillé au 01.53.63.51.59 (sur rendez-vous uniquement)

## Association sportive :

Plusieurs activités sportives sont proposées aux étudiants inscrits à l'EHESS :

<http://www.ehess.fr/fr/etudiant/vie-etudiante/association-sportive/>

## Restauration :

Votre statut d'étudiant vous permet aussi d'avoir accès aux restaurants du CROUS de Paris.

Voir liste des 15 restaurants et des 25 cafétérias du CROUS <http://www.crous-paris.fr/article.asp?idcat=AAAB>, Et vous pourrez également bénéficier de toutes les offres culturelles proposées sur le site du CROUS.

**Santé :**

Voici les coordonnées du centre de médecine préventive pour les étudiants inscrits à l'EHESS - Médecine préventive gratuite des étudiants de l'EHESS

Centre universitaire des Saints- Pères

45, rue des saint Pères, 75006 Paris tél 01 42 86 38 91

Les étudiants peuvent aussi aller au Centre médical Arthur Vernes, situé au 36 rue d'Assas, 75006 Paris. C'est un centre qui reçoit tout public et où il y a des généralistes et des spécialistes. Il se situe tout près du 105 boulevard Raspail.

**Avantages des moins de 26 ans :**

Voir également [liste](#).

- L'entrée des collections permanentes des musées et monuments nationaux est gratuite pour les jeunes de moins de 26 ans ressortissants de l'un des 28 pays européens. Le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois, les musées sont gratuits pour tous.

- L'abonnement de trois mois (entrées illimitées dans les piscines de la ville de Paris) coûte 19 euros pour les moins de 26 ans.

**Interruptions :**

- Vacances de Noël : 24 décembre 2018 au 7 janvier 2019 au matin

- Vacances de Printemps : 22 avril au 6 mai 2019 au matin

## Informations complémentaires pour les étudiants étrangers

Site web EHESS :

PORTAIL ETUDIANT - <http://www.ehess.fr/fr/etudiant/>

Informations pratiques : accès à l'informatique, logements, transports, Sécurité sociale, liens utiles

Consulter le livret **ETUDIER A L'EHESS 2018-2019**

Informations pratiques : logement, restauration, santé, liens utiles

### I - VISA et titre de séjour :

*-Donner des informations sur les démarches à réalisées et les périodes correspondantes.*

*-Informer sur le coût des démarches (pour permettre aux étudiants de prévoir le budget nécessaire).*

Il convient de prévoir un délai minimum (variable selon les nationalités et le motif du séjour) de trois semaines pour toute obtention d'un visa. Il est préférable de commencer les démarches trois mois avant l'arrivée en France.

*Vous êtes ressortissant communautaire Union européenne (hors Croates) :*

**VOUS ÊTES DISPENSÉ DE DÉTENIR UN TITRE DE SÉJOUR.**

Vous pouvez justifier de votre nationalité, de votre identité et de la régularité de votre séjour en France par la présentation de votre passeport ou de votre carte nationale d'identité en cours de validité.

*Vous êtes muni d'un visa long séjour valant titre de séjour :*

Dans les 3 mois suivant votre entrée sur le territoire français, vous devez vous acquitter des formalités requises auprès de l'Office Français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)

48 rue de la Roquette 75011 Paris Métro : Bastille

Coût du timbre dématérialisé OFII (<https://www.timbresofii.fr/>) ou timbre fiscal pour visa long séjour valant titre de séjour : 58 euros

Centre de réception des étudiants étrangers :

92 Bd Ney 75018 Paris Métro : Porte de Clignancourt – Ligne 4

Pour un 1<sup>er</sup> titre de séjour «étudiants» : du lundi au jeudi de 8h35 à 16h30 et le vendredi de 8h35 à 16h00.

### Sites web français pour tout renseignement :

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Demarches/Particulier/Ressortissants-etrangers/Titre-de-sejour/Vous-venez-d-arriver-en-France#ancre-2>

[http://www.ofii.fr/venir-en-france-obtenir-son-titre-de-sejour-vls-ts-193/index.html?sub\\_menu=9](http://www.ofii.fr/venir-en-france-obtenir-son-titre-de-sejour-vls-ts-193/index.html?sub_menu=9)

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france-22365/etudier-en-france-12794/demarches-administratives/article/visas-etudiants>

### II - Logement :

*-Renseigner les étudiants sur les critères d'accès aux résidences du CROUS et sur le montant de caution à prévoir.*

*-Informer sur les aides au logement disponibles, type APL.*

Les étudiants étrangers, prioritairement boursiers, qui auraient besoin d'un hébergement en résidence universitaire sont invités à s'adresser plusieurs mois avant leur venue au service d'accueil des invités étrangers de l'EHESS.

Contact : **Camille AMAT – [camille.amat@ehess.fr](mailto:camille.amat@ehess.fr)**, Tél. : 01.49.54.23.22

Les places en résidence sont attribuées sur critères sociaux après examen du dossier de chaque candidat. La chambre d'étudiant au CROUS coûte environ 180 € déduction faite de l'Aide personnalisée au logement (APL) accordée par la Caisse d'allocation familiale (voir ci-dessous).

Environ 480 euros sans les aides types APL

-Il y a une caution à payer d'environ 250 euros

-Il faut prévoir un garant

-L'attribution d'un logement au CROUS est valable 3mois, au-delà il faut faire des prolongations dont les durées sont variables.

L'EHESS travaille avec trois résidences du CROUS (Lepaute, Fontaine au Roi, et Francis de Croisset) nous disposons en tout d'une vingtaine de chambres.

L'attribution des chambres dépend donc aussi d'un autre facteur, celui de la demande et du flux d'étudiants, plus ou moins important selon les périodes.

La plupart des résidences ne fournissent pas le linge de lit, le linge de toilette, les couvertures, et les oreillers. Mais vous pourrez vous les procurer dans des commerces alentours.

Contact : **Camille AMAT** – [camille.amat@ehess.fr](mailto:camille.amat@ehess.fr), Tél. : 01.49.54.23.22

Les aides au logement :

La Caisse d'allocations familiales (CAF) gère les différentes allocations de logement : l'Allocation logement à caractère social (ALS), l'Aide personnalisée au logement (APL) ou encore l'Allocation logement à caractère familial (ALF). L'allocation de logement peut être attribuée aux locataires, colodataires ou sous-locataires d'un logement meublé ou non meublé, d'une chambre chez des particuliers, d'un hôtel, d'un foyer ou d'une résidence universitaire. Les étudiants étrangers peuvent également en bénéficier. Le montant de l'aide est calculé en fonction des ressources, de la situation familiale, de la nature du logement, du lieu de résidence et du montant du loyer.

Il existe plusieurs types d'allocations de logement :

- L'ALS, allocation logement à caractère social attribuée quel que soit le type de logement, du moment que l'on est locataire. Il s'agit de l'aide au logement la plus couramment attribuée aux étudiants.

À noter tous les étudiants logés dans les résidences universitaires du CROUS ont droit à l'ALS.

- L'APL, aide personnalisée au logement pour bénéficier de l'APL (dont le montant est supérieur à celui de l'ALS), il faut être locataire d'un logement qui fait l'objet d'une convention entre son propriétaire et l'État (c'est le cas de certaines résidences étudiantes privées et de certaines résidences du CROUS). Cette aide est versée directement au propriétaire, qui la déduit du montant du loyer. Si l'on a droit à l'APL, on ne peut recevoir l'ALS. Les étudiants logés dans certaines résidences du CROUS peuvent en bénéficier. Les démarches sont à effectuer auprès du gestionnaire, dès leur arrivée.

### III - Transport :

*-Informer des critères d'accès à l'abonnement Imagin'R et des tarifs ordinaires des transports en commun parisiens.*

<http://www.imagine-r.com/un>

La carte imagine-R permet l'accès au bus/metro/tramway/RER. L'abonnement fonctionne par zones, pour Paris zones 1 et 2.

Plan des métro/RER/tramway de Paris pour se familiariser : <http://www.ratp.fr/plan-interactif/>

Un carnet de 10 tickets de métro coûte 14,90 euros

Un abonnement d'un mois carte imagine-R coûte 38,90 euros (plus rentable) forfait imagine-R pour la première fois.

-Informer de l'offre **Velib'** : <http://www.velib.paris.fr/>

Abonnements annuels :

### *Vélib' Classique*

Pour seulement 29 € par an, cet abonnement vous donne accès pendant une année au service Vélib' avec un nombre de trajets illimités et les 30 premières minutes offertes pour chacun de vos voyages.

### *Vélib' Passion*

Pour 39 € par an, cet abonnement vous donne accès pendant une année au service Vélib' avec un nombre de trajets illimités et les 45 premières minutes offertes pour chacun de vos voyages.

## **IV - Assurance maladie :**

*- Informer des critères de gratuité de l'assurance maladie et des modalités pour en contracter une pour ceux qui ne rentrent pas dans ces critères.*

L'affiliation au régime étudiant de Sécurité sociale est obligatoire pour les étudiants de moins de 28 ans. Concernant les étudiants TEMA, le paiement est pris en charge sur la subvention TEMA de l'EHESS.

Les étudiants sont inscrits dans l'un des centres LMDE ou SMEREP. Ces centres n'envoient pas le numéro de sécurité sociale aux étudiants. Pour l'obtenir, les étudiants doivent se déplacer auprès de ces centres (attendre 5 à 6 semaines après l'inscription administrative)

LMDE : 7 rue Danton 75006 PARIS <http://www.lmde.com/>

SMEREP : 54 boulevard Saint-Michel 75006 PARIS <http://www.smerep.fr/>

Au-delà de 28 ans, soit les étudiants étrangers disposent d'une assurance délivrée par leur pays d'origine, soit ils prennent une assurance privée en France.

## **V - Compte en banque :**

*- Renseigner les étudiants sur les modalités d'ouverture d'un compte en banque en France.*

Il suffit de vous présenter dans une banque et de prendre rendez-vous avec un conseiller. L'ouverture d'un compte bancaire est gratuite sauf dans le cas où l'établissement demande un dépôt minimum. Un dépôt minimum, c'est lorsque la banque demande une somme minimum sur le compte pour donner des prestations, notamment un chéquier et une carte.

Pour un résident sur le territoire français, les documents requis pour ouvrir un compte bancaire comprennent :

- une carte d'identité ou passeport
- un titre de séjour pour les étudiants
- un justificatif de domicile (facture de téléphone, facture GDF ou EDF, une quittance de loyer etc.)

Bon à savoir : Le jour de l'ouverture, vous devez déposer 15€ minimum sur le compte. Une fois le compte ouvert, vous recevrez en une dizaine de jours un chéquier, qui est généralement gratuit. Normalement il faut commander une carte bancaire. Attention, la cotisation annuelle d'une carte bleue est d'environ 36 €.

Avant de partir, vérifiez auprès de votre banque dans votre pays d'origine s'il existe une banque associée en France. Sinon, il est préférable de choisir une des principales banques françaises, en raison de leur réseau étendu.

Les principales banques françaises sont :

- BNP-Paribas : [www.bnpparibas.fr](http://www.bnpparibas.fr)
- Société Générale : [www.societegenerale.fr](http://www.societegenerale.fr)
- Crédit Agricole : [www.credit-agricole.fr](http://www.credit-agricole.fr)
- Caisse d'Epargne : [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)
- Crédit Lyonnais : [www.creditlyonnais.com](http://www.creditlyonnais.com)

Il y a également le réseau des bureaux de Poste si vous décidez d'ouvrir un compte bancaire à La Poste.